

Rite

4000 C'est, en francs, le prix pour des obsèques à la cathédrale de Lausanne

15% Le pourcentage de personnes décédées qui avaient organisé leurs obsèques

20000 C'est, en francs, le coût minimum pour un enterrement des plus simples

De leur vivant, ils ont planifié leurs funérailles

Les contrats de prévoyance funéraire ont la cote. Pour éviter d'être un poids une fois passé dans l'au-delà, ou par crainte que nos dernières volontés ne soient pas respectées

Pascale Burnier

Marylène et Olivier ont tout prévu. «Je souhaite garder mes boucles d'oreilles et mon collier dans mon cercueil. Je ne veux pas qu'il ait les honneurs à la fin de la cérémonie. Et j'ai choisi la musique. Ce sera *Je voudrais vous revoir* de Jean-Jacques Goldman», explique avec le sourire cette jeune grand-mère pleine d'énergie. Son mari a d'autres vœux. Le jour où ses proches seront réunis pour lui dire au revoir, un air de Mozart résonnera à la chapelle de Montoie. L'apéritif se déroulera dans un restaurant choisi pour sa proximité avec le cimetière, alors que ses cendres rejoindront le Jardin du souvenir. Ce soir-là dans leur appartement de Morges, le couple finalise un contrat pas comme les autres. Marylène et Olivier, 66 ans et 71 ans, organisent leurs propres funérailles.

Comme eux, les Vaudois sont toujours plus nombreux à signer un contrat de prévoyance funéraire. Un succès dont témoignent les entreprises de pompes funèbres. «Nous avons environ 500 demandes par an, relève Edmond Pittet, directeur des Pompes Funèbres Générales. Dans 15% des décès, les obsèques ont déjà été réglées par la personne de son vivant et je pense que ce chiffre va encore augmenter.» Aux Pompes Funèbres Cassar, on évoque un boom: «Actuellement, nous gérons environ 700 décès par an et nous signons une centaine de contrats de prévoyance funéraire par année, explique Pierre de Mestral. Cela est devenu un business ultraconcurrentiel et nous assure des clients pour l'avenir.»

Aborder tous les détails

Posé sur la table à manger, un catalogue présente les modèles de cercueil et d'urnes. Signer un contrat de prévoyance amène à parler de ses dernières volontés, mais surtout de toute la logistique. Le lieu où reposera son propre corps, le choix entre l'incinération ou l'ensevelissement, le type de cérémonie et son lieu, les textes et musiques, l'arrangement floral, l'habillement, l'avis mortuaire ou encore la collation. «On rencontre les gens et on parle de tout, explique Pierre de Mestral. S'il y a des enfants, on incite à ce qu'ils y participent pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde. Et certains ont des demandes très précises. Comme cette dame qui a souhaité que son cercueil reste ouvert durant 72 heures car elle a peur de se réveiller.» «Parfois, des personnes rédigent un texte qui devra être lu à leur enterrement ou choisissent même ce que les gens mangeront lors de la collation après la cérémonie, poursuit Edmond Pittet. Mais la plupart des personnes optent pour des cérémonies classiques et simples.»

Parce qu'après le trépas les questions financières ont encore leur poids, les pompes funèbres émettent un devis des futures funérailles. De 2000 fr. pour la plus grande sobriété, à plus de 10 000 fr. selon les envies. «Ma femme va peut-être vivre encore vingt ans. Et si votre entreprise n'existe plus d'ici là, que se passera-t-il avec notre argent?» lance avec perspicacité Olivier. En matière de prévoyance funéraire, le Canton de Vaud a édicté des règles. Les entreprises qui proposent ce service «sont tenues de garantir la fourniture des presta-



Choix
Marylène et Olivier ont mis par écrit leurs dernières volontés avec l'aide d'une collaboratrice des pompes funèbres. ODILIE MEYLAN

tions convenues en cas de cessation d'activité, ou, à défaut, le remboursement intégral des montants qui lui ont été versés à l'avance pour ces prestations», précise Gian-Luca Marsella, juriste du domaine Autorisations, Contrôle et Inspections de l'Office du médecin cantonal. «Il leur incombe par conséquent de justifier d'un fonds de garantie économiquement et juridiquement indépendant de leur propre entreprise.»

«Ne pas charger ceux qui restent»
Penser et prévoir ses obsèques: une idée

Pour qui les obsèques à la cathé?

● Certains poussent les préparatifs de leurs propres obsèques jusqu'au choix du lieu de culte où elles se dérouleront. Le futur défunt peut-il par exemple prévoir une cérémonie à la cathédrale de Lausanne? «Il n'y a qu'à demander!» répond le pasteur André Joly. Même chose du côté de Jean-François Ramelet, pasteur à l'église Saint-François. Pourtant, les lieux de culte emblématiques de la capitale vaudoise n'organisent que peu de services funèbres. «Depuis mon arrivée en 2011, il n'y en a eu que 5 ou 6 et un seul mariage», témoigne Jean-François Ramelet. André Joly observe aussi que «les gens fantasment beaucoup sur la cathédrale; du coup nous enregistrons très peu de demandes». Concrètement, les pompes funèbres s'adressent à l'intendante, qui vérifie les disponibilités de l'église. Quant au tarif, il n'est pas rédhibitoire. Il faut compter quelque 400 fr. pour la cathédrale, sacristain, organiste et frais administratifs compris (contre environ la moitié pour une des trois chapelles de Montoie). Pourquoi alors ne se presse-t-on pas dans ces bâtiments

qui habite plutôt les aînés? Pas seulement, assure Patrick Quarroz, qui propose ce service en Valais et sur Vaud. «Nous avons même des quadragénaires qui signent de tels contrats.» Une grande partie des demandeurs partage le même objectif: soulager les proches. Olivier, lui, a eu le déclic après le décès de son frère. Des funérailles onéreuses qui se sont mal déroulées. Avec Marylène, ils ont alors décidé de prévoir les leurs pour éviter à ceux qui restent de nombreuses tracasseries, et une charge organisationnelle dans un moment déjà difficile. «Je voulais aussi que ma famille

n'ait pas à payer tout ça», précise Olivier. Edmond Pittet l'entend souvent. On prévoit ses obsèques «pour ne pas charger ceux qui restent». Signe d'une société où l'on finit trop souvent par se sentir inutile, voire encombrant. Il y a aussi des personnes seules, ou celles dont la famille est éclatée. «Certains le font pour être sûr que leurs dernières volontés soient respectées», explique Patrick Quarroz.

Le succès des prévoyances funéraires n'étonne personne. «Notre société actuelle nous pousse à tout régler, jusqu'à sa mort avec Exit, ou ses funérailles», analyse Ed-

mond Pittet. Avec le risque que ceux qui restent ne puissent pas toujours vivre cet au revoir comme ils l'auraient imaginé. Pasteur à la cathédrale de Lausanne, André Joly pointe les limites de l'exercice: «Le service funèbre est fait pour les vivants, pas pour le mort. Certaines pompes funèbres insistent sur le fait que les dernières volontés doivent être respectées absolument (même si elles sont insensées, comme disperser les cendres au sommet d'une montagne), mais s'il y a des rites, c'est pour que la communauté se reconnaisse dans la cérémonie.»

«C'est un rite essentiel»

● Conteuse et thanatologue, Alix N. Burnand livre son analyse sur cet engouement.

Pourquoi éprouve-t-on le besoin de prévoir ses propres funérailles?

A une période où notre société était encore clanique, les obsèques obéissaient aux mêmes rites. Ces modèles traditionnels n'existent plus et sont même perçus comme étouffants. Dans notre société actuelle, les valeurs sont l'autonomie et la liberté. Nous n'avons donc plus de repères, et la mort est devenue une affaire individuelle. On ne sait pas ce qu'on va devenir après la mort mais il reste un corps, le sien. On a donc besoin de donner une forme et un cadre à ses funérailles.

Les obsèques ne sont-elles pas à prévoir pour ceux qui restent plutôt que pour soi?

Il faut tout d'abord dire que la personne qui organise ses obsèques a du courage car elle se confronte à ce qui l'attend. Pour les familles, cela peut soulager de ne pas avoir à organiser



Alix N. Burnand
Conteuse et thanatologue

tout cela. Mais il est vrai que ceux qui restent ne sont pas toujours satisfaits car ils ne peuvent alors pas vivre le rite comme ils le voudraient. C'est pour cela qu'il vaut mieux en parler avant, et ensemble, même si ce sont des questions difficiles.

Le rite des funérailles a-t-il encore une grande importance?

C'est un rite essentiel. Aujourd'hui, lorsqu'on est en deuil, personne ne le sait, on a honte d'en parler. On le garde pour soi. Le rite permet au contraire de la vivre de façon communautaire. Les funérailles sont là pour honorer le mort, repérer les endeuillés et rassembler la communauté. C'est aussi une façon de réfléchir à sa vie et de poser la question du passage vers la mort. **P.B.**